

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06433

Numéro SIREN : 799 085 659

Nom ou dénomination : A2F CATERING SAS

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/040379

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/040379**
n°de gestion : **2013B06433**
n°SIREN : **799 085 659 RCS Lyon**

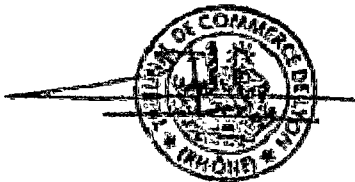
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 10/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2F CATERING SAS - Société par actions simplifiée
Chez M et Mme Andréa FRISINA 11 boulevard du Pilat 69440 Mornant -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5139897

no 379

A2F CATERING

2 AVENUE DE LA GARE
69440 MORNANT

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2017

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	7
Bilan détaillé	10
<i>ACTIF</i>	10
<i>Actif immobilisé</i>	10
<i>Actif circulant</i>	10
<i>PASSIF</i>	11
<i>Capitaux Propres</i>	11
<i>Provisions pour risques et charges</i>	11
<i>Emprunts et dettes</i>	11
Compte de résultat détaillé	13
Annexes Légales	16
Liasse fiscale	27
Relevé de Solde IS	42
Liasse 2573 Suivi Creances	45

A2F CATERING

Attestation de présentation

Attestation de PrésentationATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A2F CATERING pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 46 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	84 964,43 Euros
chiffre d'affaires	192 801,28 Euros
résultat net comptable	253,09 Euros

Fait à BRIGNAIS
Le 04/05/2018

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CABINET FINOT & ASSOCIES

A2F CATERING

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	363	294	69	141	- 72
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	974	41	933		933
Fonds commercial	21 880		21 880	21 880	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 473	8 547	6 926	10 021	- 3 095
Autres immobilisations corporelles	72 880	25 159	47 721	53 449	- 5 728
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 168		1 168	1 148	20
TOTAL (I)	112 738	34 041	78 698	86 639	- 7 941
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 703		1 703	2 235	- 532
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	660		660	360	300
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 753		2 753	3 365	- 612
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	501		501	588	- 87
. Autres	128		128		128
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	428		428	488	- 60
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	94		94	426	- 332
TOTAL (II)	6 267		6 267	7 463	- 1 196
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	119 005	34 041	84 964	94 102	- 9 138

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	100	100	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 392	291	1 101
Résultat de l'exercice	253	1 102	- 849
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 745	2 492	253
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	25 036	41 661	- 16 625
. Découverts, concours bancaires	1 415		1 415
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	41 137	23 841	17 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 662	7 538	- 4 876
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	6 638	6 299	339
. Organismes sociaux	4 242	10 287	- 6 045
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	278	1 003	- 725
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	811	982	- 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	82 219	91 610	- 9 391
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	84 964	94 102	- 9 138

A2F CATERING

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises				1 779	- 1 779	-100
Production vendue biens	192 801		192 801	213 052	- 20 251	-9,51
Production vendue services				109	- 109	-100
Chiffres d'affaires Nets	192 801		192 801	214 940	- 22 139	-10,30
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 593		1 593	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			14	4	10	250,00
Total des produits d'exploitation (I)			194 408	214 944	- 20 536	-9,55
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			50 228	55 782	- 5 554	-9,96
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			46 426	46 448	- 22	-0,05
Impôts, taxes et versements assimilés			1 968	1 739	229	13,17
Salaires et traitements			57 663	71 845	- 14 182	-19,74
Charges sociales			15 107	14 122	985	6,97
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 473	10 896	577	5,30
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			565	565		0,00
Total des charges d'exploitation (II)			183 431	201 397	- 17 966	-8,92
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			10 977	13 547	- 2 570	-18,97
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 522	2 267	- 745	-32,86
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 522	2 267	- 745	-32,86
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 522	-2 267	745	32,86
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			9 455	11 280	- 1 825	-16,18

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	98		98	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	98		98	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	299	178	121	67,98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 000	10 000	- 1 000	-10,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 299	10 178	- 879	-8,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 201	-10 178	977	9,60
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	194 506	214 944	- 20 438	-9,51
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	194 253	213 842	- 19 589	-9,16
RESULTAT NET	253	1 102	- 849	-77,04
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A2F CATERING

Annexes Légales

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 84 964,43 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 253,09 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution de la masse salariale de 2.753 euros
- apparition d'une créance sur le trésor public de 2.753 euros

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

A2F CATERING SAS
(Nom commercial : **BRASSERIE DE LA GARE**)
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Gare
69440 MORNANT

799 085 659 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

« Première résolution »

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et lui donne quitus de sa gestion.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts pour la somme de 299 € (Pénalités et amendes, soit un impôt sur les bénéfices correspondant au taux de 15% de 45,- €).

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, elle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à la somme de + 253,09 euros au compte « Autres réserves ».

L'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices sociaux. »

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité des associés présents ou représentés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2018 dont le procès-verbal sera consigné sur le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

Le président,
Andréa FRISINA

